

**Apprendre de l'autre et avec l'autre :  
Le vrai succès de l'innovation collaborative !**

Combien de projets d'innovation collaborative sont considérés comme réussis ? Quelle définition de la réussite d'un projet d'innovation collaborative ? La commercialisation uniquement ?  
La Chaire Coo-innov répond à ces questions dans son troisième rapport !

La Chaire propose une réflexion sur la réussite de 20 projets d'innovation collaborative labellisés par le pôle de compétitivité Eurobiomed.

Dans l'échantillon de projets étudiés, **37% des projets sont considérés comme des échecs**. Les principales raisons évoquées sont l'incapacité à pouvoir commercialiser le produit final, le manque de rentabilité de l'innovation et les délais non tenus de son développement. Pour les partenaires, la réussite est donc souvent entendue de façon restrictive comme le fait de réussir la commercialisation de l'innovation.

Cependant, résumer les bénéfices des projets d'innovation collaborative à la réussite ou l'échec commercial de l'innovation est trop réducteur. Les bénéfices intangibles, sous forme de connaissances nouvelles de tout ordre, peuvent être des tremplins vers de nouvelles stratégies comme celles de la spécialisation, de diversification ou encore l'habitude à collaborer et former des alliances stratégiques.

« Il y a aussi d'autres partenariats, d'autres collaborations qui se passent. »

De plus, les connaissances acquises et développées dans un projet d'innovation collaborative qui a échoué commercialement peuvent être réinvesties dans des nouveaux projets et permettre leur réussite commerciale.

« Ça fait avancer d'autres techniques. Il y a beaucoup de savoir-faire, d'expérience qui est sorti du projet »

La principale conclusion de ce rapport est donc que **l'échec commercial d'un projet d'innovation collaborative ne signifie pas l'échec de la collaboration**. La réussite se mesure également à d'autres bénéfices, souvent intangibles, dans le cadre d'un véritable cercle vertueux généré par le processus d'innovation collaborative.

### À propos

La Chaire Coo-innov (Coopétition et Ecosystème d'innovation) de la Fondation Université de Montpellier regroupe une quinzaine d'enseignants-chercheurs et de doctorants appartenant à l'Université de Montpellier (Institut Montpellier Management) et à Montpellier Business School. Son objectif est de favoriser les échanges et la diffusion des connaissances entre les chercheurs, les managers et les étudiants sur la collaboration et la compétition dans les écosystèmes d'innovation. Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site internet : <https://www.chairecooinnov.com/>

### Contact

**Camille Bildstein**  
Chargée de développement  
[camille.bildstein@umontpellier.fr](mailto:camille.bildstein@umontpellier.fr)  
Tél : 04 34 43 21 27